

Cannes et poussettes sous un même toit

C'est un tout nouveau concept qui verra le jour dans la région. Un bâtiment, abritant un lieu d'accueil de la petite enfance et des appartements adaptés pour les personnes âgées, va sortir de terre à Saignelégier. Ce projet social, mené par la société Adapart SA, mise sur l'échange intergénérationnel.

Le projet avait été dévoilé voici deux ans mais était provisoirement en veille, faute de financement. Une nouvelle étape sera toutefois franchie au printemps avec la publication de la demande de permis de construire et, dans la foulée, des appels d'offres. Si tout va bien, le chantier devrait démarrer en mars 2016 et s'achever dans le courant 2017.

Une demande croissante

Comme l'explique Joël Vallat, président d'Adapart SA et maire de Saignelégier, ce projet s'inscrit dans une logique globale. La liste d'attente des personnes souhaitant obtenir un logement adapté ne cesse de s'agrandir (quarante demandes sont actuellement pendantes), il semblait donc nécessaire de compléter l'offre existante.

Par ailleurs, les autorités communales envisagent de regrouper en un même lieu la crèche et l'unité d'accueil, actuellement situées dans deux endroits distincts de Saignelégier. Le but étant de créer des synergies entre ces deux structures de la petite enfance et d'augmenter la capacité d'accueil (25 enfants



Une nouvelle infrastructure, dotée de 14 appartements adaptés et d'un lieu d'accueil pour la petite enfance, verra le jour derrière l'hôpital à Saignelégier. En favorisant un voisinage intergénérationnel, ce projet entend proposer un environnement épanouissant aux petits comme aux grands.

aujourd'hui contre 36 à l'avenir). Après réflexion, l'idée de rassembler le premier et le troisième âge sous un même toit s'est donc imposée d'elle-même.

Deux volumes

En deux ans, le projet a un peu évolué. Le bâtiment de quatre étages comprendra ainsi quatorze appartements: dix logements de deux pièces et demie et quatre de trois pièces et demie. Le bureau d'architectes delémontain Kury Stähelin a imaginé une construction formée de deux ailes (une partie «habitat» et une partie «crèche») et, donc, dotée de deux

accès. Dans ce bâtiment ont été intégrés des garages, des locaux d'entretien et de stockage ainsi qu'une salle de rencontres. Ce complexe verra le jour au nord de l'hôpital.

Recherche de fonds

Cette réalisation a été devisée à 5450000 francs. Si son financement est assuré, les porteurs du projet souhaiteraient pouvoir garantir des loyers modérés. «Le critère financier ne doit pas être un frein pour les résidents potentiels» insiste Joël Vallat.

C'est pourquoi l'assemblée générale d'Adapart SA a récemment

accepté l'augmentation du capital-actions (actuellement détenu par les collectivités publiques communales et régionales) pour permettre son ouverture à toute personne intéressée. Le capital-actions, actuellement de 544000 francs, augmentera donc de 272000 francs dans un délai de deux ans.

Comme l'indique Joël Vallat, un petit coup de pouce de la population serait bienvenu. Les volontaires peuvent ainsi souscrire des actions nominatives de 200 francs ou bien verser un don. Toutes les informations figurent sur le site internet www.les-marguerites.ch. (per)